

Réf: Dossier 347576

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AOD SERVICES BALL »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN COMMUNE :
ADJAME QUARTIER DU 220 LOGEMETS GARE ROUTIERE,
Lot 82, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 05/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AOD SERVICES BALL »

Objet : TRANSPORT-COMMERCE GENERAL-DIVERS;

Et pour la réalisation de l'objet social :

-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN COMMUNE :
ADJAME QUARTIER DU 220 LOGEMETS GARE ROUTIERE,
Lot 82, Ilot 19

Dirigeant(s) M DIALLO ALPHA OUSMANE LAMARANA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09933 du 30/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59275/GTCA/RC/2024 du 30/09/2024

